



PREFET DE LA HAUTE-SAONE

direction  
départementale  
des Territoires de  
Haute-Saône

ARRETE PREFECTORAL DDT N° 355  
En date du 30/07/2010  
Portant approbation de la carte communale de  
SERVANCE

service Urbanisme  
Habitat et constructions  
Cellule Planification

**LE PREFET DE LA HAUTE-SAONE**  
**Chevalier de la Légion d'Honneur**  
**Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

VU le code de l'urbanisme et notamment les articles L 110, L 111.1.1, L 121.1, L 124.1, L 124.2, L 421.2.1 et R 124.1 à R 124.8,

VU l'arrêté du conseil communautaire de la CCHVO en date du 27 janvier 2010 mettant le projet de carte communale de Servance à l'enquête publique,

VU les conclusions du commissaire-enquêteur dans son rapport en date du 06 avril 2010,

VU la délibération du conseil communautaire en date du 09/07/2010 approuvant la carte communale,

VU l'avis favorable du directeur départemental des Territoires,

SUR proposition du secrétaire général de la préfecture de la Haute-Saône,

**ARRETE**

**ARTICLE 1 :**

Est approuvée la carte communale de la commune de Servance, conformément au dossier ci-annexé.

**ARTICLE 2 :**

Le présent arrêté fera l'objet d'un affichage au siège de la communauté de communes

pendant une durée d'un mois et d'une mention d'une part, dans un journal diffusé dans le département, et d'autre part, d'une publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Haute-Saône.

**ARTICLE 3 :**

La carte communale sera exécutoire à compter de l'accomplissement de l'ensemble des mesures de publicité susvisées et tenue à disposition du public en mairie de Servance ainsi qu'à la direction départementale des Territoires de la Haute-Saône.

**ARTICLE 4 :**

Le secrétaire général de la préfecture de la Haute-Saône, le directeur départemental des Territoires de la Haute-Saône, le président de la communauté de communes de la Haute-Vallée de l'Ognon sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont mention sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Vesoul, le

3<sup>e</sup> JUIL. 2010

le Préfet

Eric FREYSSSELINARD